



**Commune de  
RIVES-D'AUTISE  
Nieul sur l'Autise et Oulmes**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 JANVIER 2021**

**Excusés** : Mathilde RISTOR – Serge FRITSCH  
**Secrétaire de séance** : Flavien BRODEAU

**Le compte rendu de la réunion du 7 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE SEVRE AUTISE – ACCEPTATION DE MODIFICATION STATUTAIRE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :  
ACCEPTER la restitution aux communes membres de la compétence « action sociale d'intérêt communautaire »,  
METTRE A JOUR les statuts sur les compétences « eau » et « assainissement »,  
SUPPRIMER la mention « compétences optionnelles » et de faire figurer les compétences qui relevaient de cette rubrique au sein des « compétences supplémentaires »,  
VALIDER le projet de statuts tel qu'annexé à la présente délibération,  
CHARGER Monsieur le Maire d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A LA MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VENDEE**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de SOLLICITER l'adhésion de la commune au service de médecine préventive proposée par le Centre de Gestion de la Vendée et d'AUTORISER Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante d'adhésion au Service de Médecine Préventive selon projet annexé à la présente délibération.

**BAIL PRECAIRE POUR L'AUBERGE ET OPTION TVA**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :  
APPROUVER le bail commercial de courte durée, dont le projet est joint en annexe, à intervenir entre la commune et la société SNC MARLEI VELO gérée par Mr et Mme Limoges Laurent et Véronique avec effet rétroactif au 23 octobre 2020 pour un loyer s'élevant à 700 € HT,  
AUTORISER Monsieur le Maire à signer ledit bail ainsi que tout acte y afférent,  
PRENDRE l'option TVA pour la gestion de ce bien.

**Arrivée de Sophie MALLET et Delphine LACLARE à partir du point n°4.**

**SUBVENTION CLASSE DE DECOUVERTE ECOLE ST AMBROISE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'ACCORDER une subvention de 748 € à l'école Saint Ambroise pour l'organisation d'une classe découverte du 31 mai au 4 juin 2021.

**TARIFS AIRE DE SERVICE DE CAMPING-CARS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de VOTER les tarifs présentés ci-dessous qui seront applicables dès la mise en service de la borne :  
Eau : 2 € / 10 minutes de distribution    Electricité : 3 € pour 8h, 5 € pour 12h et 7 € pour 24h.

*Le procès-verbal intégral de la réunion du Conseil Municipal est consultable en Mairie.*